



Publication par la Banque de France du rapport sur la surveillance des moyens de paiement et des infrastructures des marchés financiers

La Banque de France, relayée par l'IEDOM dans les départements d'outre-mer, veille « au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement », « à la sécurité des systèmes de compensation, de règlement et de livraison des instruments financiers », ainsi qu'« à la sécurité des moyens de paiement scripturaux et à la pertinence des normes applicables en la matière ». Elle vient de publier le compte-rendu de ses actions en la matière sur la période 2012-2014. Cette dernière a été marquée par le développement des transactions internet par cartes bancaires, la migration vers la norme SEPA, ou l'extension du champ de surveillance aux titres spéciaux de paiement dématérialisés (chèques cadeaux et titres restaurant notamment). Dans le cadre de cette nouvelle mission, la Banque de France a préparé un référentiel de sécurité présentant les objectifs de sécurité qui devront être atteints par les entreprises qui émettent et gèrent les titres spéciaux de paiement dématérialisés, visés par l'arrêté du 17 juin 2013. La période a également été marquée par une évolution importante du cadre de surveillance des infrastructures des marchés financiers fixé par la BCE, avec l'adoption en juin 2013 par le Conseil des gouverneurs, des nouveaux principes CPMI/IOSCO plus exigeants que les précédents. Le premier chapitre du rapport traite des principales évolutions du cadre de surveillance de la Banque de France en matière d'infrastructures des marchés financiers et de moyens de paiement, le second chapitre traite des actions menées en matière de surveillance des infrastructures des marchés financiers et le troisième chapitre traite des actions qui concernent le domaine des moyens de paiement.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/rapport-surveillance-des-moyens-de-paiement-et-des-systemes-d-echange-2014.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,4 % en décembre 2014, en baisse par rapport au taux de 11,5 % de novembre 2014 et à celui de 11,8 % de décembre 2013. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2012. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,9 % en décembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,0 % de novembre 2014 et à celui de 10,6 % de décembre 2013. C'est la première fois depuis octobre 2011 que ce taux descend sous les 10,0 % dans l'UE28. Eurostat estime qu'en décembre 2014, 24,056 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,129 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 228 000 dans l'UE28 et de 157 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2013, le chômage a baissé de 1,710 million de personnes dans l'UE28 et de 693 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2014 ont été enregistrés en Allemagne (4,8 %) ainsi qu'en Autriche (4,9 %), et les plus élevés en Grèce (25,8 % en octobre 2014) et en Espagne (23,7 %).

OCDE

Objectif croissance 2015

Dans son rapport annuel, l'OCDE donne une évaluation des réformes mises en place par les pays membres. Elle loue l'intensité des réformes menées en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal, mais déplore leur faiblesses voire même leur diminutions "dans la plupart des pays nordiques et du cœur de la zone euro". Concernant la France, le rapport recommande l'allègement du coût du travail, la réforme du droit du travail, le développement de la formation professionnelle, l'amélioration de la lutte contre l'échec scolaire et la levée de certains freins à la concurrence.

<http://www.oecd.org/fr/economie/reformes-economiques-objectif-croissance.htm>

Microfinance

La microfinance dans les Outre-mer

Un projet d'avis consacré à la « Microfinance dans les Outre-mer » a été présenté le 10 février à l'Assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental CESE. Parmi les propositions, on trouve l'extension du suivi statistique de la microfinance par la Banque de France à l'ensemble des territoires ultramarins, en partenariat avec l'IEDOM et l'IEOM.

www.lecese.fr/sites/default/files/communiqués/CP%20-%20Avis%20Microfinance%20dans%20les%20OM.pdf

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

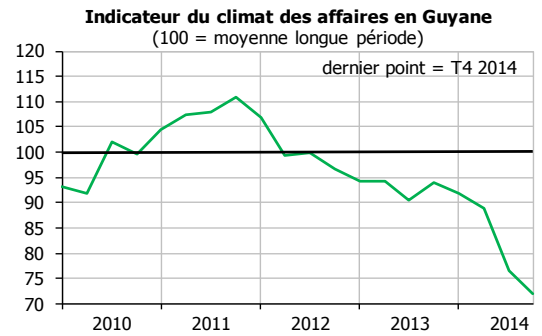
Décret n° 2015-149 du 10 février 2015 relatif aux obligations déclaratives et à la mise en concurrence des intermédiaires en défiscalisation outre-mer.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030223097&categorieLien=id>

Publication : « Premières tendances »



La dégradation de l'indicateur du climat des affaires (ICA) se poursuit au quatrième trimestre (-4,8 points). A 71,9 points, il reste en deçà de sa moyenne de longue période (-28,1 points). Cette évolution s'explique principalement par la détérioration des prévisions liées à l'activité, la trésorerie et aux délais de paiement pour le prochain trimestre.



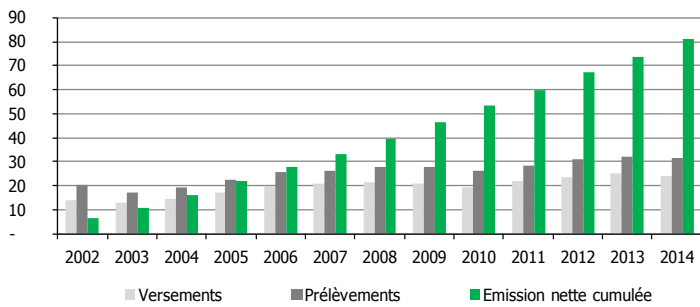
Source : Enquête de conjoncture de l'IEDOM

La publication « Premières tendances » fournit une première estimation de l'indice du climat des affaires. Cet indice, calculé trimestriellement par l'Iedom à l'aide d'un sondage auprès des entreprises de la place, offre divers indicateurs sur la santé des entreprises guyanaises. La publication est disponible gratuitement sur le site de l'Iedom : www.iedom.fr/Guyane.

Emission monétaire

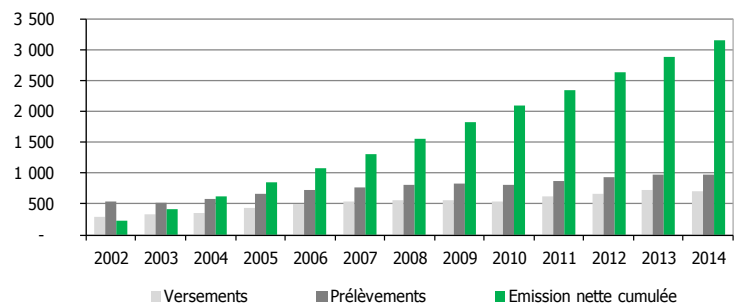
L'Iedom, agissant au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France, met en circulation dans les départements d'outre-mer les billets qui ont cours légal dans la zone euro. Au 31 décembre 2014, le cumul des émissions nettes¹ de billets atteint 3,15 milliards d'euros, correspondant à un volume de 80,8 millions de coupures. L'émission nette cumulée, toujours soutenue, augmente toutefois moins fortement qu'en 2013 pour atteindre sur un an 9,6 % en volume, et 9,3 % en valeur, contre un taux de croissance annuel moyen de 18,4 % en valeur depuis l'introduction de l'euro en 2002.

Evolution de l'émission nette de billets en volume
(en millions de coupures)



Source : Iedom

Evolution de l'émission nette de billets en valeur
(en millions d'€)



Les émissions nettes de billets concernent principalement les coupures de 20 € et de 50 € (respectivement 45,4 % et 24,7 % des billets en circulation dans le département). En volume, la part de la coupure de 50 € augmente de 1,2 point, et celle des coupures de 5 €, 10 €, 20 € et 100 € diminue respectivement de 0,2 point, 0,1 point, 0,5 point et 0,4 point sur un an, alors que la part des coupures de 500 € et 200 € reste stable, soit respectivement 0,3 % et 0,5 % des émissions nettes en volume. Le mode de fonctionnement des distributeurs automatiques de billets du département, chargés majoritairement en coupures de 20 € et 50 €, peut expliquer la part plus importante de ces billets dans le département.

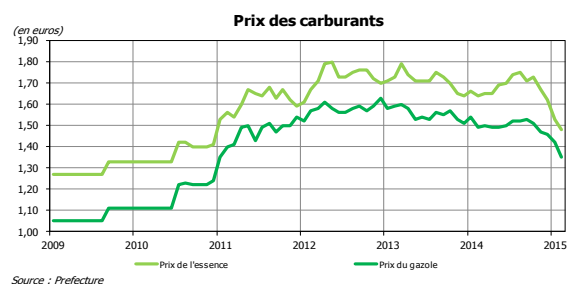
Sur l'année 2014, 31 millions de billets euros ont été mis en circulation (prélèvements), soit 2,1 % de moins qu'en 2013. En parallèle, 24,2 millions de billets ont été retirés du circuit (versements), soit une baisse de 4,3 % sur un an. Les flux nets de l'exercice 2014, composés essentiellement de coupures de 20 € (40,6 %) et de 50 € (36,9 %), restent soutenus pour atteindre 269 millions d'euros en valeur pour un volume de 7,1 millions de coupures. Les coupures de thésaurisation (100, 200 et 500 €) représentent comme en 2014, 9,9 % des émissions nettes en volume de l'année. Néanmoins, la valeur moyenne du billet en circulation en Guyane diminue légèrement à 39,03 € contre 39,15 € l'année précédente.

En 2014, le taux de retour² de l'ensemble des coupures s'établissait à 77,3 %, soit un recul de 1,7 points par rapport à l'année précédente. On note que la hausse des retours des coupures de 500 € se poursuit (81,0 % contre 74,5 % et 14,5 % respectivement en 2013 et 2012).

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Carburants

L'arrêté préfectoral fixe, à compter du 1^{er} février 2015, le prix de vente au détail des carburants à 1,48 €/litre pour l'essence (-5 centimes) et 1,35 €/litre pour le gazole (-7 centimes). Le prix de la bouteille de gaz s'établit à 20,26 € contre 20,23 € en janvier, soit une hausse de 3 centimes.



Source : Préfecture

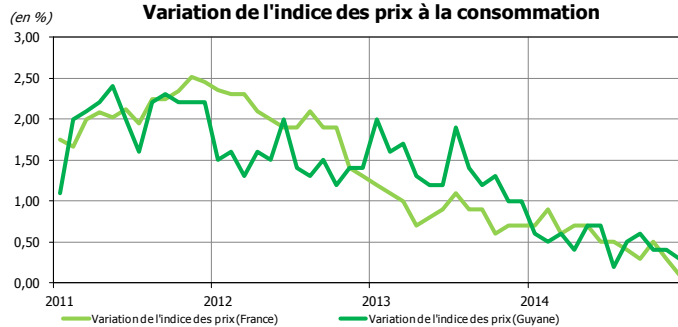
¹ Les émissions nettes sont la différence entre les billets (ou pièces) émis(es) par l'Iedom (prélèvements) et les billets (ou pièces) retiré(s) de la circulation (versements). L'émission nette cumulée représente le cumul des émissions nettes mensuelles depuis le 1^{er} janvier 2002, pré-alimentation comprise.

² Le taux de retour (ou de reversement) est le rapport entre le nombre de billets ou de pièces versés aux guichets et le nombre de billets ou de pièces prélevés.

Prix à la consommation

En décembre 2014, l'indice des prix à la consommation (IPC) repart à la hausse (+0,1 %) après avoir stagné lors des deux mois précédents. Cette tendance s'explique par une augmentation des prix des services (+0,9 %) et des produits manufacturés (+0,3 %) atténuée par le recul du prix de l'alimentation (-1,1 %). Sur un an, l'indice des prix progresse de 0,3 % principalement en raison de la hausse des prix des services (+0,6 %) et des produits manufacturés (+0,3 %). D'un niveau supérieur à celui constaté pour la France entière (+0,1 %) et La Réunion (-0,5 %), l'inflation en Guyane reste en dessous des valeurs observées à la Guadeloupe (+0,6 %), à la Martinique (+0,7 %) et à Mayotte (+0,7 %).

Variation de l'indice des prix à la consommation



Source : Insee

Spatial

Le 11 février 2015, Vega a lancé avec succès, depuis le Centre spatial guyanais, l'Intermédiaire eXperimental Vehicle (IXV). Il s'agissait du quatrième succès du lanceur depuis son premier lancement en 2012 et du premier vol de l'année 2015. Largué à une altitude d'environ 340 km, ce démonstrateur de rentrée atmosphérique a été conçu par Thales Alenia Space pour le compte de l'Agence spatiale européenne (ESA). Après avoir entamé sa rentrée dans l'atmosphère, ce vaisseau a pu amerrir dans le Pacifique à une vitesse de 27 000 km/h. Cette mission a pour objectif de tester les technologies liées au retour sur Terre de véhicules spatiaux, et ainsi définir la capacité des européens à transporter des astronautes ou de ramener des échantillons de planète ou d'astéroïdes sur Terre. L'analyse des données de vol est en cours par l'Agence spatiale européenne et permettra d'apprécier l'évolution de ce véhicule pendant sa traversée dans l'atmosphère.

Visite ministérielle

La ministre des Outre-mer, Mme George Pau-Langevin, était en déplacement en Guyane le 6 février pour une visite de 24 heures. Elle a pu rencontrer dans un premier temps les acteurs publics et privés afin de discuter avec eux des nombreux problèmes que connaissent les entreprises par rapport à la gestion du registre de commerce et des sociétés (RCS), le positionnement des très petites entreprises dans les appels d'offre publics, ainsi que les craintes soulevées par l'intégration de la Guyane au Marché Unique des Antilles. En outre, elle s'est rendue dans les communes de Maripasoula et Camopi afin de faire le point sur les politiques mise en œuvre dans les communes de l'intérieur mais également identifier les points d'amélioration tels que les infrastructures, la formation des jeunes...

SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

		Sur le mois	Indicateurs	Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Déc-14	127,9	[0,1%]	[0,3 %]	Insee
		↓	Prix administré du litre d'essence	Févr-15	1,48	[-3,3%]	[-9,8%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Déc-14	22 333	[-0,4%]	[5,3%]	Pôle emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-14	8 197	[-0,2%]	[4,3%]	Pôle Emploi
		↑	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Janv-15	18 036	[3,8%]	[6,3%]	Caf
	CONSUMMATION	↑	Prestations nettes versées (1)	Janv-15	11,3 M€	[17,0%]	[15,7%]	Caf
Cumul				11,3 M€		[15,7%]		
INVESTISSEMENT	↑	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Déc-14	16,3 M€	29,0%	6,8%	Douanes	
	Cumul			173,9 M€		3,5%		
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Janv-15	271	-1,3%	-4,0%	Somafi	
	Cumul			271		-4,0%		
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3)	Déc-14	36,7 M€	-1,1%	-9,6%	Douanes
		Cumul			428,3 M€		-17,2%	
INDUSTRIE	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Janv-15	152	46,1%	74,7%	Somafi	
	Cumul			152		74,7%		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	TOURISME	↑	Exportations (3)	Déc-14	12,2 M€	16,8%	-82,7%	Douanes
		Cumul			176,2 M€		-38,0%	
INDICATEURS SECTORIELS	BTP	↑	Importations (3)	Déc-14	121,7 M€	9,0%	8,9%	Douanes
		Cumul			1 445,3 M€		-9,3%	
INDUSTRIE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Tirs effectués	Cumul à Janv-15	0 tir		0 tir à Janv-14	Arianespace
		↓	Satellites lancés	Cumul à Janv-15	0 satellite		0 satellite	
INDUSTRIE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Janv-15	5 442 tonnes	-1,0%	-12,1%	Ciments guyanais
		Cumul			5 442 tonnes		-12,1%	
INDUSTRIE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations d'or en volume (3)	Déc-14	149 kilos	23,9%	42,3%	Douanes
		Cumul			1 332 kilos		-2,6%	
INDUSTRIE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations d'or en valeur (3)	Déc-14	4,7 M€	39,8%	57,3%	Douanes
		Cumul			39,3 M€		-11,1%	
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Cours de l'once d'or	Janv-15	1 250,59 \$	[4,1%]	[0,5%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↓	Exportations de crevettes (3)	Déc-14	15 tonnes	-38,5%	-39,8%	Douanes
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de poissons (3)	Cumul	417 tonnes		-2,5%	
		Déc-14	88 tonnes	104,7%	-52,0%	Douanes		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↑	Exportations de riz (2) (3)	Cumul	1 275 tonnes		-17,2%	
		Déc-14	0 tonne	n.s	n.s	Douanes		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de riz (2) (3)	Cumul	14 tonnes		n.s	
		Nov-14	33 744	-3,7%	1,8%	CCIRG		
AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Cumul	407 263		1,5%	

[Données non CVS]

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	date d'effet
Taux de la facilité de prêt marginal	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	0,30%	10/09/2014
	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/15)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,00%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux d'interet fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0860%	0,0100%	0,0540%	0,1320%	0,2700%

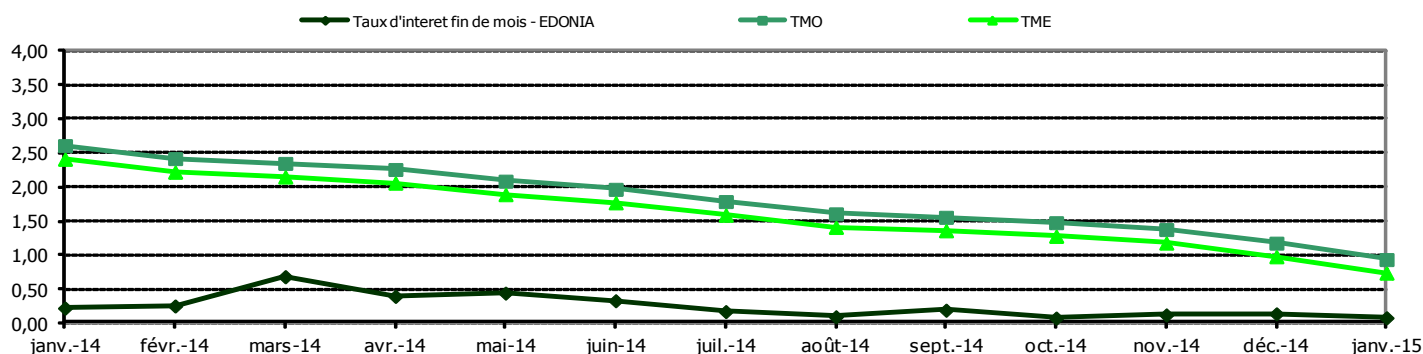
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1,28%	1,18%	0,98%	0,74%	1,48%	1,38%	1,18%	0,94%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
Autres prêts		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

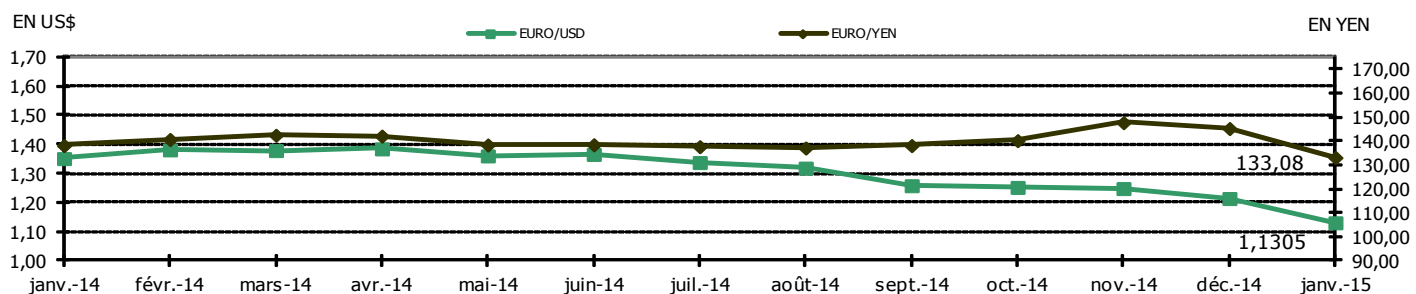
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,1305	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,1028	EURO/SRD (Surinam)	3,7266
EURO/JPY (Japon)	133,0800	EURO/BWP (Botswana)	10,8792	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,0214
EURO/CAD (Canada)	1,4323	EURO/SCR (Seychelles)	15,5068	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,5003
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7511	EURO/MUR (Maurice)	36,8815	EURO/BBD (La Barbade)	2,2586
EURO/SGD (Singapour)	1,5292	EURO/BRL (Brésil)	3,0114	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,1494
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,7636	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,1054	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3171,7606	EURO/XCD (Dominique)	3,0493	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : F. DUFRESNE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 8 rue Christophe COLOMB BP 6016 97306 Cayenne CEDEX

Achevé d'imprimer le 20 février 2015 - Dépôt légal : février 2015 - ISSN 1240-3814